

PAQUETS DE CIGARETTES NEUTRES EN BELGIQUE ?

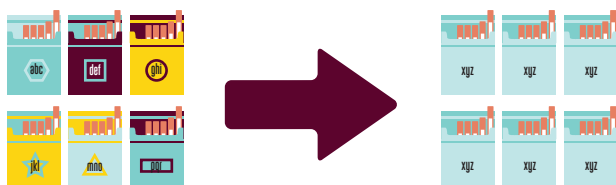
Un sauf-conduit pour le commerce illégal et la contrefaçon



Les paquets de cigarettes neutres interdisent l'affichage de marques, de logos, de couleurs et d'éléments graphiques sur les emballages de tabac. Seul est encore autorisé le nom de la marque, dans une police et une taille prédéterminées. Ceci a d'importantes conséquences économiques et crée un dangereux précédent.

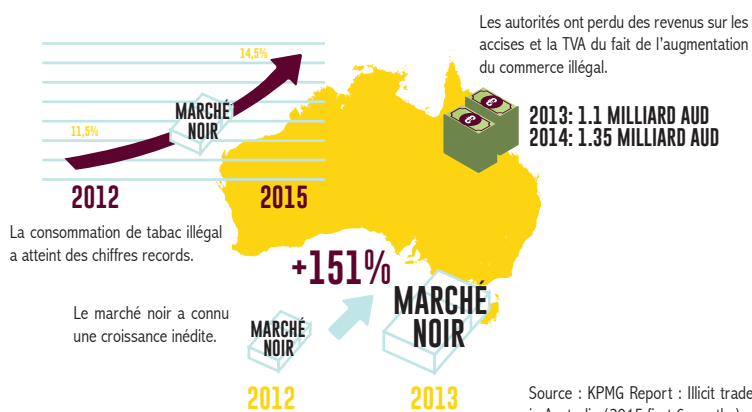
UN SAUF-CONDUIT POUR LA CONTREFAÇON

L'emballage est le moyen le plus efficace pour distinguer les produits authentiques des contrefaçons illégales. Plus l'emballage est uniforme et sobre, plus il est facile à contrefaire.



UNE PORTE OUVERTE AU COMMERCE ILLÉGAL

Les paquets neutres ont été introduits en Australie en 2012. Les conséquences sur le marché noir ont été immédiates.



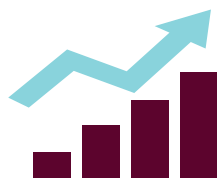
LE MARCHÉ NOIR, DÉJÀ UN PROBLÈME CROISSANT EN BELGIQUE



En 2014, **8 %** de toutes les cigarettes fumées en Belgique étaient illégales.



Ces deux dernières années, **5** fabriques de cigarettes illégales, qui produisaient au total environ **100 MILLIONS** de cigarettes de contrefaçon, ont été démantelées en Belgique.



Le nombre de cigarettes illégales interceptées a augmenté de **39 %** dans notre pays entre 2012 et 2014.



En 2014, les cigarettes représentaient **85 %** de toutes les marchandises contrefaites saisies.



La sécurité nationale est menacée

La contrefaçon et la contrebande de cigarettes est attrayante pour les bandes criminelles, vu les grandes marges bénéficiaires et la légèreté des sanctions. L'organisation terroriste EI finance ses activités notamment avec les revenus de la contrebande de cigarettes.



Menace sur les revenus de l'État

Les États membres de l'UE perdent chaque année 10 milliards d'euros du fait de la contrefaçon et de la contrebande de cigarettes, soit environ 10 % du budget total de l'UE. La Belgique perd elle aussi des dizaines de millions d'euros en recettes publiques en raison de ce phénomène.



Danger pour le consommateur

Une étude du SPF santé publique a montré que les cigarettes sur le marché noir contenaient jusqu'à deux fois plus de monoxyde de carbone et de goudron que la limite légale autorisée.